

Contrôle d'accès aux déchetteries à partir de janvier 2021

La communauté de communes Cœur de Savoie met en place un système de contrôle d'accès aux déchèteries, pour les particuliers et les professionnels. Cette carte d'accès vous permet de vous rendre sur les déchèteries de St Pierre d'Albigny et de Chamoux-sur-Gelon, mais également sur les déchèteries de Porte-de-Savoie et Villard-Sallet (gérées par le SIBRECSA).

À cet effet, vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires pour créer votre carte d'accès, dès aujourd'hui.

Votre demande sera traitée par le service déchets qui vérifiera l'ensemble des pièces ainsi que les renseignements. Votre carte vous sera ensuite envoyée par voie postale.

Une seule carte est délivrée, gratuitement, par foyer.

Toute détérioration (perçage, plastification, collage...) peut entraîner un dysfonctionnement.

En cas de perte ou de détérioration, une nouvelle carte vous sera facturée 5 euros.

Les modalités d'accès ainsi que d'utilisation de cette carte sont rappelées sur notre site internet : <https://www.coeurdesavoie.fr/4176-decheteries.htm>